

Pour que votre déplacement soit efficace pensez à vous munir de

POUR LE DOSSIER CAF

- Votre n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- Votre dernier avis d'imposition
- Votre carte d'identité

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Votre n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Votre code confidentiel
- Une adresse mail valide
- Votre carte d'identité

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Votre n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER MSA

- Votre numéro de sécurité sociale
- Une adresse mail valide
- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- Votre dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER ENEDIS / EDF

- Votre numéro client
- Votre dernière facture

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Un CV papier ou sur clé USB si possible
- Votre carte d'identité
- Votre carte vitale (en cas d'inscription)
- Votre RIB (en cas d'inscription)

POUR TOUT DOSSIER SUR INTERNET :

- Votre numéro d'identifiant et votre mot de passe vous seront nécessaires



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD



Mme CHARNAY Adélaïde
msap@ccyn.fr

Tél.09.64.46.09.34

18, rue de l'Hôtel de Ville
89140 SERGINES

Les horaires

Lundi 9h-12h et 13h30-17h

Mardi 13h30-18h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h et 13h30-17h

Vendredi 9h-12h

Le dernier Samedi du mois de 9h à 12h

Les permanences

Assistante sociale :

Lundi de 13h30 à 17h tous les 15 jours (sur rendez-vous uniquement au 03.86.83.67.00).

Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne (ADIL) :

1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h tous les 2 mois.

PACT (pour aider les propriétaires ou accédants à la propriété au mieux dans l'économie d'énergie et l'adaptation du logement) :

Chaque deuxième jeudi du mois de 13h30 à 15h.

Permanence extérieure de la MSAP

→ Mairie de PAILLY : chaque deuxième mardi du mois de 9h à 12h.

Mise à disposition d'équipements bureautiques



Ordinateur / Téléphone

Photocopieur / Fax / Scanner / Imprimante

Destructeur de documents

Borne CAF

Accès wifi

Espace de confidentialité

SERVICES

La Maison de Services au Public (MSAP) permet d'assurer le maintien du service public en milieu rural.

A l'accueil, Adélaïde est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne à l'ère de la dématérialisation.

Elle répond à vos questions, elle analyse votre situation et vous oriente.

Elle peut vous aider à la constitution d'un dossier, remplissage d'un formulaire, inscription et suivi de dossier internet, prise de rendez-vous, etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter.

Véritable lieu d'accueil où sont réunis de multiples services :

FAMILLE, SOCIAL/SANTE, RETRAITE, EMPLOI, LOGEMENT & ENERGIE

